

Chers collègues,

Nous avons décidé, pour cette fin d'année scolaire, de ne pas publier notre habituel deuxième bulletin de l'année. En effet, Gilles Roussel qui s'occupait jusqu'à présent de la mise en page et du contenu de chaque bulletin, et ce depuis plusieurs années, souhaite céder sa place. Au nom du bureau, je lui adresse tous mes remerciements pour sa constance dans la publication d'un nombre considérable de bulletins.

C'est pourquoi, vous recevez cette lettre d'info en remplacement du bulletin.

Nous souhaitons repenser l'organisation du bulletin et mettre en place un travail plus collaboratif et collectif ; c'est dans ce but que nous soumettons à votre réflexion les pistes suivantes :

- proposer des documents pédagogiques pour le collège et le lycée,
- proposer des liens pour les informations académiques et nationales,
- proposer des informations culturelles locales,
- proposer des lectures, des résumés de lecture... ?

Nous aimerions, en effet, répartir davantage les tâches pour la composition du bulletin ; à l'heure de l'informatique et des moyens de communication à distance, cela nous apparaît un bon compromis pour répartir le travail...Chaque membre du bureau est responsable qui du groupe de travail, qui des relations avec la CNARELA, qui de mettre à jour le site internet, qui de proposer des informations sur la page facebook, qui de s'occuper des finances de l'association, qui de faire le lien avec l'Université... Vous comprenez bien qu'on ne peut multiplier et cumuler les tâches !

Nous lançons donc un appel à nos adhérents pour nous aider à répartir davantage les responsabilités à hauteur du temps que vous pouvez accorder à l'association.

Nous pourrions garder une fréquence de deux bulletins par année scolaire mais votre participation pourrait être ponctuelle ; elle permettrait de varier les documents et les supports : séquence pédagogique, compte rendu de sortie ou de voyage, impressions ou résumé d'une lecture, analyse d'une œuvre iconographique...tout ce qui vous paraît intéressant à partager !

On ne prend pas toujours le temps de partager mais je sais que chacun dans son travail et ses préparations cherche toujours à trouver de nouvelles pédagogies pour aborder des notions latines ou grecques. Je sais que chacun fourmille d'idées toutes plus originales les unes que les autres pour rendre encore et toujours plus attractives nos langues anciennes. Je sais que, parce qu'il faut toujours se battre pour être entendu et être visible, chacun remet son ouvrage sur le tapis en adaptant les nouvelles ressources informatiques à sa pédagogie. C'est ce qui fait la force des professeurs de langues anciennes, jamais blasés, jamais « ringards », quelquefois démoralisés mais toujours à la pointe des nouvelles technologies !

C'est pour toutes ces raisons et pour dynamiser la promotion des LCA que l'investissement collectif me semble vital...et c'est l'objectif de cet appel !

Pour rester active, l'association doit pouvoir évoluer, comme nous le faisons quotidiennement dans nos pratiques pédagogiques !

Pour l'heure, je vous souhaite de très agréables vacances ensoleillées et reposantes ...et vous donne rendez-vous le 19 septembre 2018 pour notre assemblée générale.

Vous trouverez d'ailleurs, dans la suite de cette lettre pages 3 et 4, tous les documents nécessaires à votre participation en temps qu'adhérent à l'AG de septembre.

Page 5, un bulletin d'adhésion pour l'année scolaire 2018-2019 vous rappelle que votre premier soutien à l'association est d'adhérer...alors n'attendez pas ! Renouvelez votre cotisation dès maintenant ou lors de l'AG de septembre.

Page 6, nous vous proposons un rappel des différentes actions menées pas la CNARELA depuis janvier pour défendre nos matières. Merci à Sylvie Pedroarena de faire le lien entre l'ARELAB et la coordination nationale.

Enfin, page 7, vous pourrez également lire le compte rendu de notre sortie culturelle qui nous a emmenés cette année à la découverte d'Autun en suivant le lien de la page facebook.

BONNES VACANCES À TOUS !

À bientôt !

Brigitte Planty

Site internet : <http://canope.ac-besancon.fr/arelab/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/arelab25/>

Convocation à l'assemblée générale de l'ARELAB mercredi 19 septembre 2018... Nous comptons sur votre présence !

**CONVOCATION
ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.R.E.L.A.B
MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018**

De 14h30 à 16h à la FACULTE DES LETTRES

**32 RUE MEGEVAND
25000 BESANCON**

ORDRE DU JOUR :

- **Rapport moral et rapport d'activité**
- **Rapport financier**
- **Rapport d'orientation**
- **Élection du Comité**
- **Questions diverses, motions.**

APPEL à CANDIDATURE au CA de l'A.R.E.L.A.B

Les activités de l'A.R.E.L.A.B sont conduites par un Conseil d'administration élu par l'assemblée générale. Le CA se réunit une fois par mois. Les actions, les animations, les représentations sont nombreuses et variées ; elles demandent du temps et de l'énergie.

C'est pourquoi les membres du CA appellent tous les adhérents à y participer, si peu que ce soit et dans leur domaine de prédilection.

Les actes de candidatures sont enregistrés jusqu'au moment du vote lors de l'assemblée générale.

Acte de candidature au Conseil d'Administration de l'A.R.E.L.A.B

M., Mme

Établissement :

Adresse et téléphone :

.....

Adresse mail :

Présente sa candidature au Comité de l'ARELAB pour l'année scolaire 2018 – 2019

À, le 2018

Signature

POUVOIR

M., Mme

ne pouvant assister à l'assemblée générale de l'A.R.E.L.A.B du mercredi 19 septembre 2018

donne pouvoir à

M., Mme pour prendre toute décision en mon nom.

À, le 2018

Signature

Comme chaque année, nous invitons les personnes qui le désirent à participer au repas qui précédera l'Assemblée Générale. Nous vous communiquerons le restaurant dans lequel nous déjeunerons à la fin du mois d'août afin de vous permettre de vous inscrire.



BP 241
25016 BESANCON cedex
courriel : arelab.asso25@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Cette cotisation donne droit au service gratuit des bulletins et aux informations de l'ARELAB

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Établissement :

Date et signature :

TARIFS

• Cotisation année scolaire	20 €
• Cotisation pour stagiaires certifiés ou agrégés	15 €
• Cotisation pour membres associés (étudiants ...)	10 €
• Soutien	10 € en plus
• Bienfaiteur	15 € en plus
TOTAL

Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes
de l'Académie de Besançon

- **Le 5 février 2018, la CNARELA a été reçue en urgence au Ministère de l'Éducation nationale :**
<http://www.cnarela.fr/LinkClick.aspx?fileticket=ALUGqAVX1wI%3d&tabid=36&language=fr-FR>
Le ministère ayant demandé à la CNARELA de faire remonter les problèmes de postes menacés au plus vite et l'ayant également encouragée à faire remonter les problèmes d'horaires (collège et lycée), elle a mobilisé toutes les ARELA pour collecter ces informations, ce qui a permis de régler certaines situations.
- **Le 6 février 2018, la CNARELA a été convoquée par le Directeur général de la DGESCO, M. Jean-Marc Huart, pour une concertation sur le baccalauréat :**
- <http://www.cnarela.fr/LinkClick.aspx?fileticket=b3DiMjlmxU8%3d&tabid=36&language=fr-FR>
- **Le 9 mars 2018, la CNARELA a été convoquée par le Conseil supérieur des programmes (CSP) au sujet des programmes de lycée.**
- **Le 27 mars 2018, la CNARELA a été reçue au ministère par Y Cristofari (DGESCO) et B. Réauté (Bureau des collèges).**
Elle a abordé la réforme du lycée et les problèmes qui persistent au collège, dans les ventilations de service des collègues de LC. Le ministère ne semble pas prendre en compte la réalité du terrain et la colère des professeurs de LC qui ne peuvent que constater le décalage entre les paroles et les actes.
- **Le 25 mai 2018, la CNARELA a été reçue à l'Assemblée nationale** par Elsa Michonneau, conseillère parlementaire de Bruno Studer, président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation.

Vous trouverez dans le PV de l'AG de mai des comptes rendus concernant ces rencontres ainsi que les motions qui ont été adoptées et transmises au ministère :

<http://www.cnarela.fr/LinkClick.aspx?fileticket=kaHSsemU4GM%3d&tabid=36&language=fr-FR>

À la suite de cette AG, la CNARELA a mis en ligne un sondage concernant l'application de la circulaire du 24 janvier. Les informations recueillies ont permis d'intervenir auprès du ministère.

- **Le 4 juillet, la CNARELA a été reçue au ministère avec les associations littéraires.** Cette audience a permis d'insister sur les demandes d'horaires. Dans certaines académies, des moyens ont été dégagés pour les groupes supplémentaires mais l'horaire plein (7h de latin, 3h de grec) est loin d'être appliqué. D'autre part, certains points ont avancé comme la possibilité de cumuler les deux options au lycée et la spécialité créée grâce à la CNARELA

Cette année les Journées d'octobre se tiendront à Toulouse, sur le thème
« 418-507 Toulouse, capitale des Wisigoths ».

Retrouvez le programme et les informations pratiques sur le site de la CNARELA :

<http://www.cnarela.fr/LinkClick.aspx?fileticket=wVNABa8r8sM%3d&tabid=36&language=fr-FR>

N'hésitez pas à consulter le site de la CNARELA (www.cnarela.fr).

En explorant le contenu des différents onglets vous découvrirez ressources et comptes rendus d'actions menées par les autres ARELA.

Vous pouvez également suivre les réseaux sociaux nationaux, même si vous n'avez pas de compte personnel :

<https://www.facebook.com/cnarela>

<https://twitter.com/Cnarela1> (pour les informations officielles)

<https://twitter.com/CnarelaCulture> (pour les informations culturelles)

Lisez le compte rendu de la sortie à Autun : <https://www.facebook.com/arelab25/>